

# Guide de l'idéateur

MA&C



L'ESPACE CITOYEN DE > VIDÉOTRON

## MAtv EN QUELQUES MOTS...

Au service de la communauté, MAtv, distribuée en exclusivité aux clients de Vidéotron, reflète la diversité québécoise. Elle offre à tous les citoyens l'accès à un espace d'expression et de diffusion qui favorise leur participation.

Utile, informative et éducative, MAtv met de l'avant les intérêts locaux et valorise l'émergence des talents. Elle s'intéresse aussi de près à la réalité de la communauté que forment les 1,6 million de foyers qu'elle dessert à travers le Québec.

MAtv est diffusée à la chaîne 9 (Helix et illico) ainsi qu'à la position HD 609 (illico). Elle est également offerte sur illico télé au canal 900, sur le Web avec [illico.tv](http://illico.tv), sur illico mobile et sur tablettes (iPad et Android) grâce à l'application [illico.tv](http://illico.tv). MAtv est aussi présente sur les médias sociaux, dont Facebook et Instagram.

*Soumettez un projet d'émission  
ou  
devenez bénévole!*



## CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

- Le projet doit respecter la réglementation du CRTC.
- L'idée d'un nouveau projet doit provenir d'un citoyen ou d'un groupe de citoyens (organisme sans but lucratif).
- Le projet d'émission doit être soumis par des personnes non-professionnelles des médias (c'est-à-dire ne pas être à l'emploi d'une entreprise de télécommunication ou de production télévisuelle).
- Le projet doit permettre à des citoyens de vivre une expérience télévisuelle.
- L'idéateur doit demeurer dans la zone de desserte de la chaîne communautaire.
- L'idéateur doit proposer du contenu qui reflète les intérêts locaux.

## CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

- Le concept doit être distinctif et proposer un complément à la grille de programmation de MATv.
- Le projet doit apporter un enrichissement au citoyen : être utile et lui permettre d'apprendre, de comprendre et de s'informer.
- Le citoyen doit exercer un contrôle créatif sur le contenu de l'émission.
- Le citoyen qui propose une émission peut choisir d'être devant ou derrière la caméra.

## CONTENUS LOCAUX RECHERCHÉS

### AFFAIRES PUBLIQUES

- Contenus visant à informer et à éclairer les citoyens sur des dossiers les touchant directement : enjeux de société, actualités locales, politiques publiques, pouvoirs municipaux, etc.

### CULTURE

- Contenus mettant de l'avant une ou des formes d'expressions artistiques (musique, humour, littérature, arts visuels, cinéma, arts de la scène) présentant notamment des talents de la relève.

### HISTOIRE ET PATRIMOINE

- Contenus mettant de l'avant des connaissances et récits d'événements, des lieux ou des personnages du passé dignes de mémoire pour les citoyens.

## CONTENUS LOCAUX RECHERCHÉS

### SERVICES À LA COMMUNAUTÉ

- Contenus utiles et éducatifs à certaines communautés d'intérêts en offrant des explications et des solutions à différents problèmes ou en facilitant la vie des gens (savoir-faire).

### SPORTS ET LOISIRS

- Contenus proposant des modèles de mise en forme ou permettant de faire découvrir des sports amateurs ou des loisirs.

### TRIBUNE CITOYENNE

- Contenus dont le mandat consiste à être une source d'expression publique d'idées, d'opinions, de valeurs ou de revendications sociales qui visent à ouvrir le dialogue entre les citoyens.

## PROJETS EXCLUS

- Projets d'intérêts généraux, sans reflet local
- Projets de fictions ou dramatiques
- Téléréalités
- Projets commerciaux (émission promotionnelle favorisant un artiste, un commerce, etc...)

## PROJETS RECHERCHÉS

- Reflet des passions des citoyens
- Produits du terroir, club de lecture, jardinage, improvisation, etc...
- Portraits de citoyens extraordinaires
- Lieux méconnus de la ville
- Économie sociale d'entreprises locales
- Organismes communautaires
- Sports amateurs
- Affaires municipales

## FORMATS

- MATv est un laboratoire qui laisse place à l'innovation. Dans ce contexte, tous les contenus, qu'ils soient présentés dans une forme traditionnelle (magazine, documentaire, etc.) ou qu'ils utilisent des nouvelles technologies, sont admissibles. Les durées peuvent être de 28 minutes, 58 minutes ou 128 minutes.

## RÔLE DE L'IDÉATEUR

Producteur au contenu



Animateur



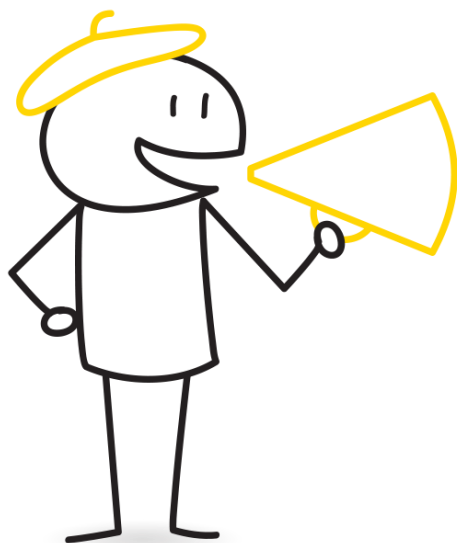
## RESPONSABILITÉS DE L'IDÉATEUR

- Participer à l'idéation, à la conception et à la production de contenu.
- Proposer trois (3) titres potentiels pour l'émission.
- Compléter les documents nécessaires à la production (feuille de route préliminaire, thématiques, synopsis, etc.).
- Respecter l'échéancier.
- Faire signer les quittances de renonciation de droits à tous les invités et figurants.
- S'assurer que les musiques soient entièrement libres de droits.
- Intégrer la dénomination sociale et le logo de MATv sur toutes publicités et promotions de l'émission.
- Collaborer aux activités de promotion du contenu (relayer les publications sur les médias sociaux, fournir des photos de plateau lorsque disponibles, etc.).

## RESSOURCES Matv

- Équipe technique
- Encadrement pour l'élaboration du contenu
- Équipement (selon le matériel disponible)
- Mise en marché de l'émission

Réalisateur



## RESPONSABILITÉS DE MATv

- Fournir l'ensemble des ressources techniques ainsi que l'équipe nécessaire à la production de la série.
- Assurer l'encadrement de la production :
  - Réalisation
  - Coordination
  - Direction artistique
  - Infographie
  - Mise en marché
- Assumer les cachets des ressources.
- Prendre en charge le sous-titrage pour les malentendants.
- Valider les droits d'enregistrement du titre de l'émission auprès des services juridiques.

## INFORMATIONS À INCLURE

- Les coordonnées complètes de l'idéateur
- Un résumé du projet (synopsis), le nombre d'épisodes et la durée
- Une description détaillée du concept de l'émission avec des précisions sur le contenu et la forme : les thèmes proposés
- La description du déroulement type d'une émission
- Les objectifs visés
- Le public cible
- Une biographie de l'idéateur
- Le rôle et la participation de l'idéateur et des membres de l'équipe impliqués dans le projet

